



A l'attention de :

Madame l'inspectrice de l'IA DASEN

Madame l'inspectrice IEN ASH

Mr Colas coordonnateur des AESH

Bourg-en Bresse le 4 mai 2021,

Objet : enquête obligatoire AESH de préparation de rentrée 2021/2022

Mesdames, Monsieur,

Les AESH ont reçu le 28 avril par mail l'enquête obligatoire de préparation de rentrée 2021/2022. Comme indiqué en texte du mail reçu, ce nouveau format numérique vient en remplacement de la fiche de vœux qui leur permettait au-delà des informations administratives de renseigner :

- Si dans l'année en cours les AESH étaient entrés dans un parcours de formation ou s'ils souhaitaient le faire
- S'ils avaient obtenu un diplôme durant l'année
- Nom et niveau de classe des élèves accompagnés
- Souhait de niveau pour la rentrée suivante : 1^{er} degré maternelle ou élémentaire/ 2nd degré collège ou lycée, dispositif ULIS 1^{er} ou 2nd degré.
- Souhait de poursuivre ou non le ou les accompagnements en cours à la rentrée suivante avec précisions sur les raisons qui motivaient les réponses.
- Souhait de maintien, d'augmentation (au-delà de 66%) ou de diminution de quotité
- Possibilité de donner des Informations et observations complémentaires sur les contraintes personnelle, professionnelles, géographiques

Tous ces éléments indispensables à une gestion humaine des AESH et des accompagnements, à la prise en compte des souhaits, contraintes et profil des AESH, ont totalement disparu. Cela vient malheureusement appuyer une dégradation déjà alarmante du cadre d'emploi et des conditions de travail des AESH à nouveau impactés négativement par les PIAL.

Autre fait particulièrement inquiétant pour ces personnels déjà très précaires : l'impossibilité de demander une augmentation de la quotité de service.

Lors de notre audience du 8 avril, nous avons alerté sur la gestion des AESH en PIAL, la perte de sens que subit la fonction. Nous n'avons à ce jour obtenu aucune réponse aux dysfonctionnements évoqués.

Étant donné la date butoir du 19 mai pour le renvoi de cette enquête et l'urgence concernant la situation des AESH, nous demandons donc par la présente le maintien d'une fiche analogue aux années précédentes et à être reçus en audience d'urgence afin d'échanger avec vous et, nous l'espérons, pouvoir trouver ensemble des solutions positives pour ces personnels précaires et pourtant essentiels au bon fonctionnement de l'école inclusive au quotidien.

Cordialement,

Pour la CGT Educ'action, Catherine Nourry/Marie-Alix de Richemont , Anne Falciola représentante AESH01

Pour la FNEC FP FO 01 Nicolas DUSSUYER secrétaire départemental et Géraldine CARPENTIER représentante FO à la CCP des AESH – AED

Pour la FSU 01, Pascal Baudet. Pour le Se-Unsa 01, Karen Ansberque. Pour Sud Education Ain, Andy Labouche-Minet